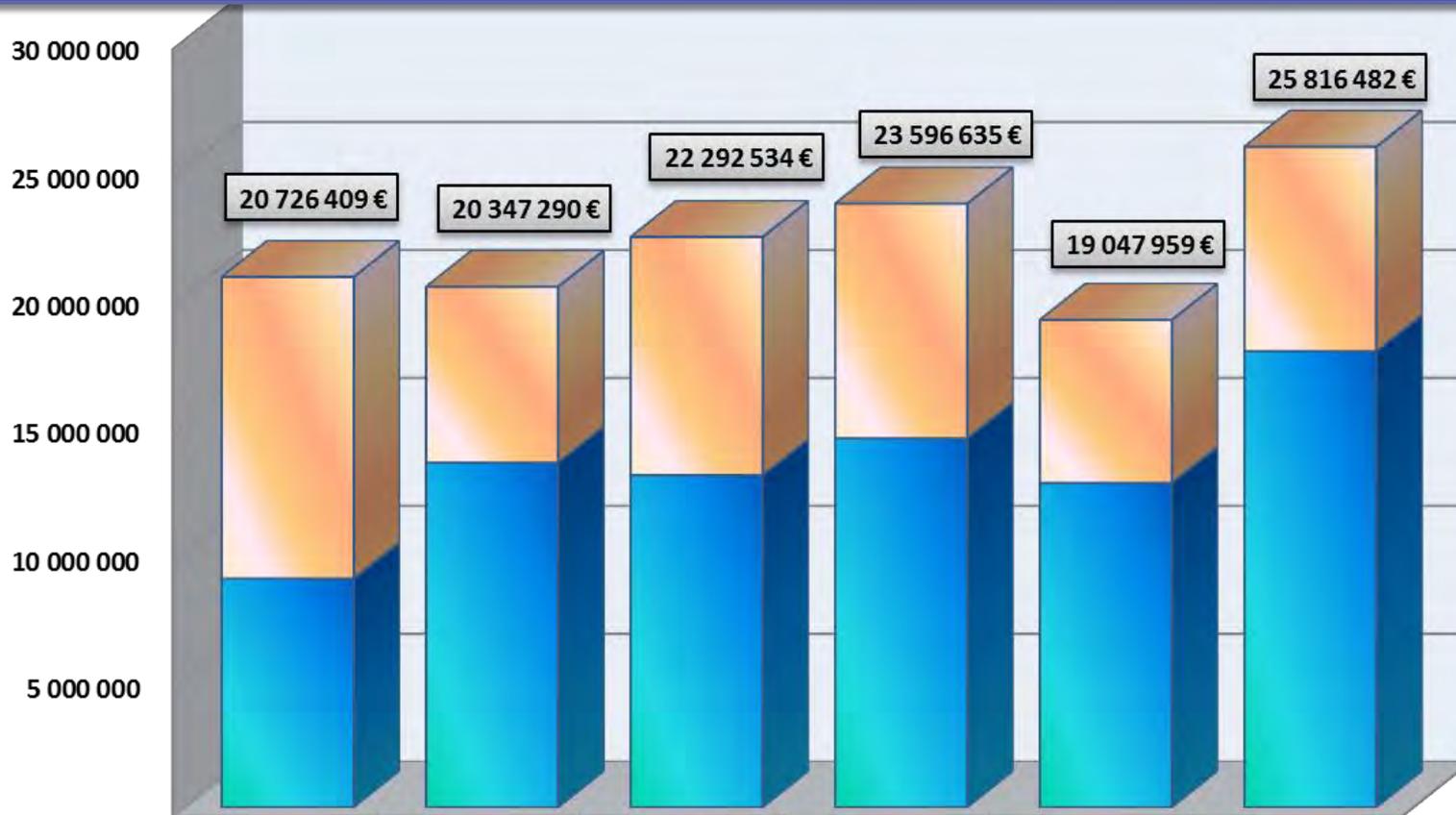


COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Conseil Communautaire du 21 juin 2018



Evolution du résultat global de fonctionnement (2012 à 2017)



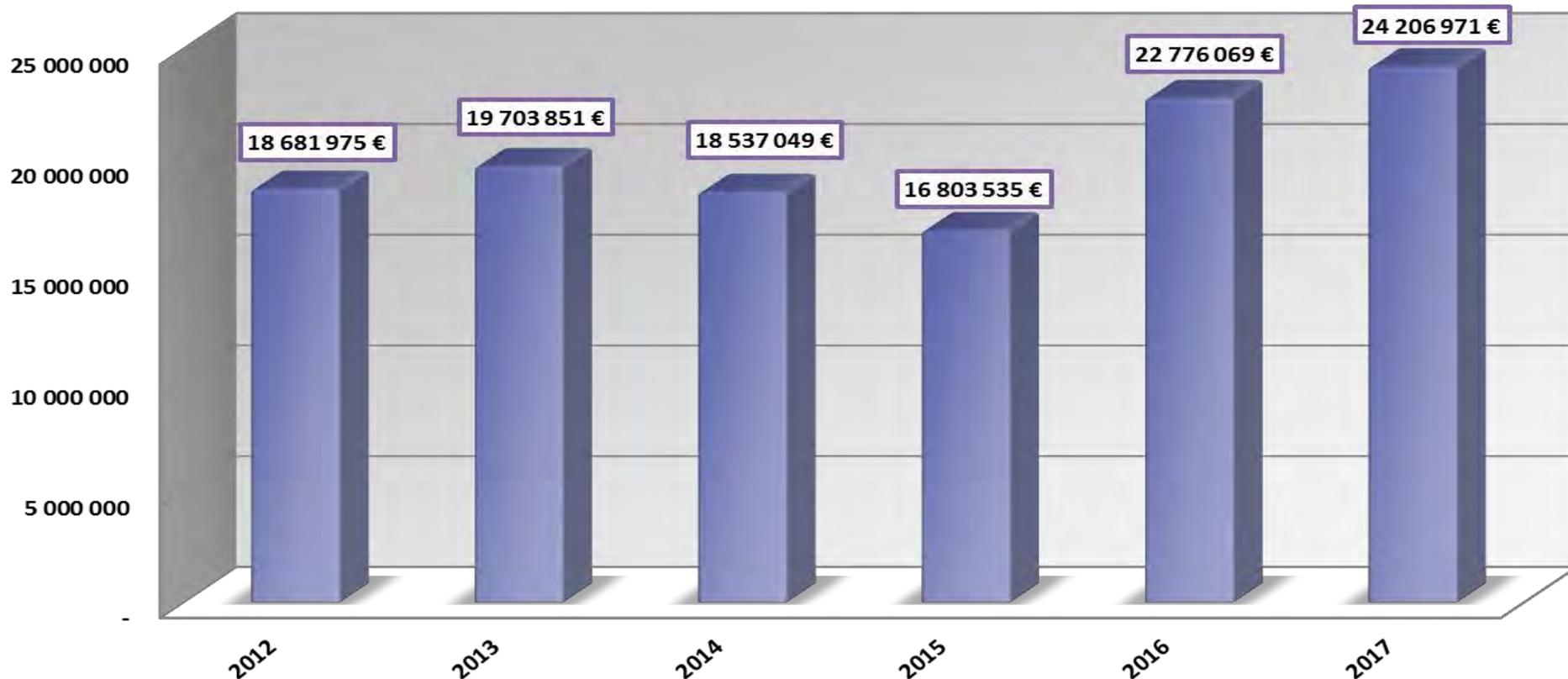
	2012	2013	2014	2015	2016	2017
■ Résultat de fonctionnement de l'exercice	11 786 497,63	6 869 374,45	9 310 967,75	9 175 202,79	6 365 507,36	7 990 866,75
■ Résultat de fonctionnement N-1 reporté	8 939 911,70	13 477 915,94	12 981 566,23	14 421 432,32	12 682 451,36	17 825 615,45

Le résultat de fonctionnement à affecter est de **25 816 482 €** (hors ZAE).

En forte augmentation par rapport à 2016, ce solde permet la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

Evolution de l'excédent global de clôture (2012 à 2017)

Fonds de roulement ou excédent global de clôture hors ZAE



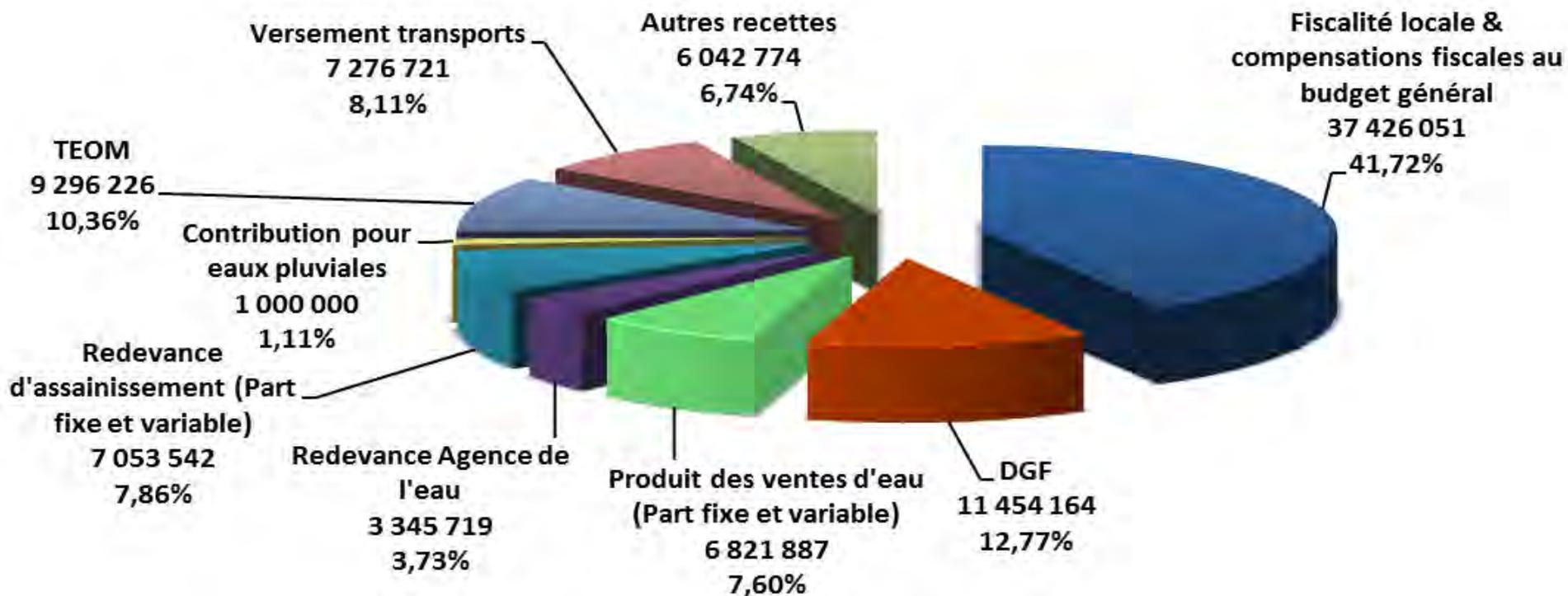
Le fonds de roulement net de l'ensemble des budgets (hors ZAE) au 31/12/2017 est de 24 206 971 €. Ce solde est en hausse (+ 6,28 %) en raison d'une croissance des recettes combinée avec une réduction des dépenses.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement (2012 à 2017)

3

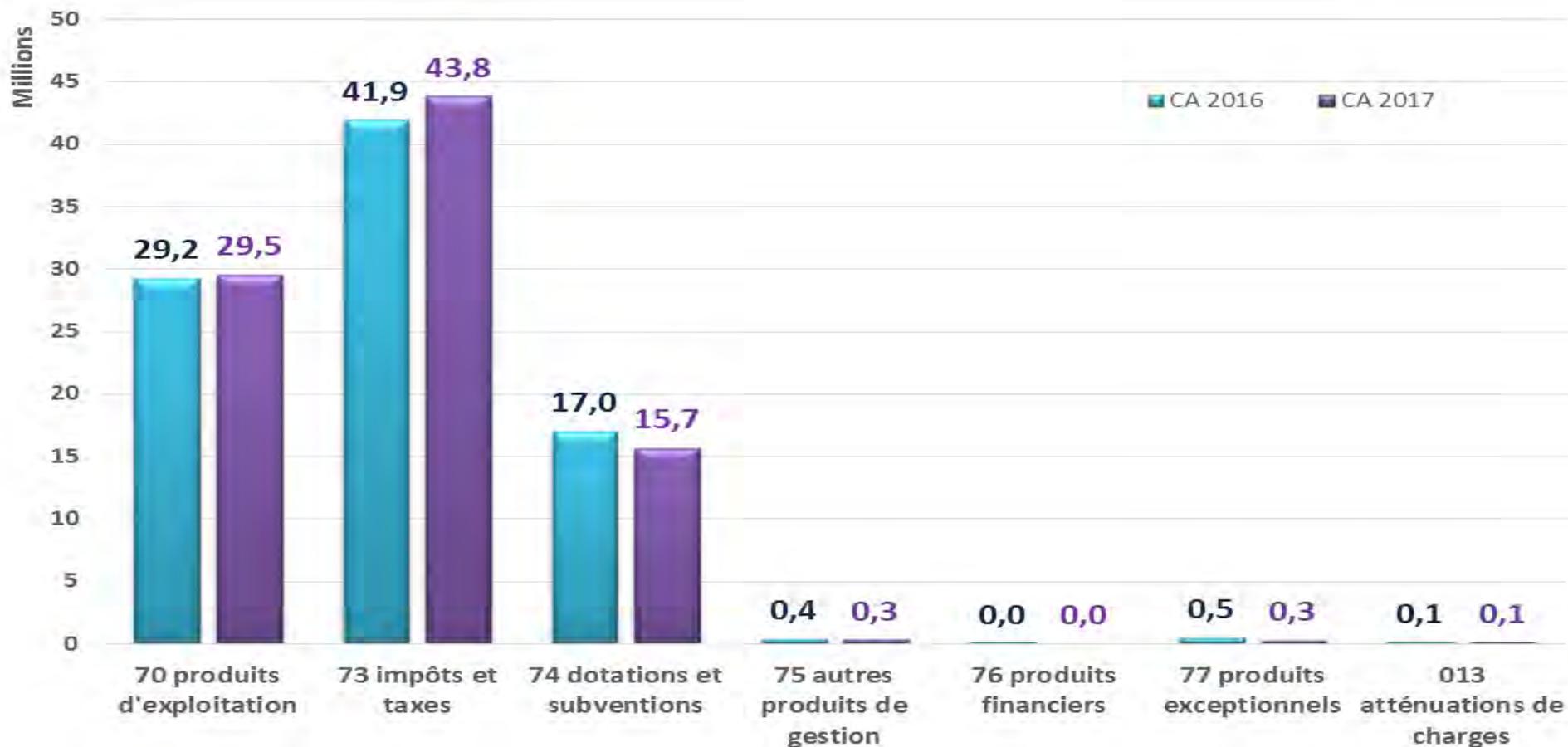
RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT

	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	variation 2017/2016
BUDGET PRINCIPAL	46 869 226 €	48 427 912 €	48 390 596 €	48 091 121 €	49 039 191 €	50 467 577 €	2,91%
EAU	10 321 383 €	10 095 627 €	10 261 134 €	10 493 503 €	10 013 814 €	10 819 425 €	8,04%
ASSAINISSEMENT	7 817 136 €	8 627 860 €	8 722 734 €	8 679 366 €	9 551 542 €	8 525 651 €	-10,74%
GESTION DES DECHETS	12 022 557 €	11 481 238 €	11 066 064 €	11 456 894 €	12 683 951 €	11 698 518 €	-7,77%
TRANSPORTS	9 793 901 €	5 869 844 €	6 996 890 €	7 574 881 €	7 830 410 €	8 205 912 €	4,80%
CAMPING	423 176 €	358 742 €	2 601 €	0 €	0 €	0 €	
TOTAL (hors ZAE)	87 247 380 €	84 861 223 €	85 440 018 €	86 295 765 €	89 118 908 €	89 717 082 €	0,67%



Les recettes de fonctionnement consolidées en 2017 s'élèvent à **89 717 082 €** au total (+ 0,67 % par rapport à 2016). Les produits fiscaux représentent 60 % de l'ensemble des recettes.

Evolution des recettes réelles de fonctionnement entre 2016 et 2017 (présentation par chapitre)



Impact fort de la baisse des dotations de l'Etat

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	Variation 2017/2016	
						différence en €	en %
DGF compensation CPS	9 076 542 €	8 977 958 €	8 782 018 €	8 788 263 €	8 544 060 €	-244 203 €	-2,78%
DGF intercommunalité	4 392 401 €	3 963 718 €	3 360 310 €	2 771 216 €	2 910 104 €	138 888 €	5,01%
DCRTP	455 335 €	424 479 €	424 479 €	424 479 €	424 479 €	- €	
DUCSTP	176 170 €	138 665 €	91 612 €	78 906 €	24 558 €	- 54 348 €	-68,88%
TOTAL	14 100 448 €	13 504 820 €	12 658 419 €	12 062 864 €	11 903 201 €	-159 663 €	-1,32%

→ Diminution de 0,160 M€ des dotations de l'Etat ;

→ 2,2 M € de pertes de dotations entre 2013 et 2017.

Un taux de CFE qui reste inférieur au taux moyen national



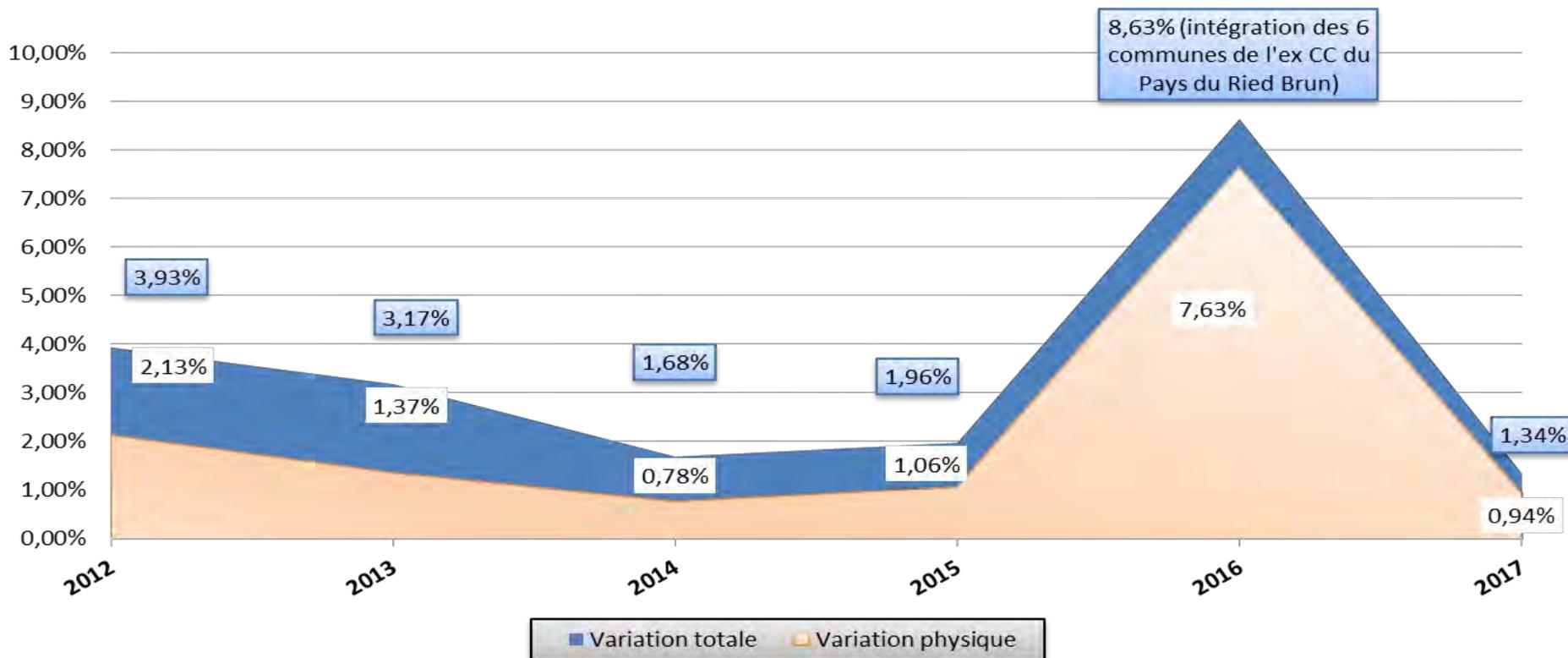
Le produit global de la Cotisation Foncière des Entreprises au titre de l'exercice 2017 s'élève à **13,019 M€** en hausse de **2,31 %**.

Observations :

La différence d'imposition entre le taux moyen national et le taux appliqué par Colmar Agglomération en 2017 représente un produit de **1,062 M€**, soit autant de CFE en moins payée par les entreprises de l'agglomération colmarienne.

Des bases de TEOM en hausse constante

Evolution des bases de TEOM



La variation globale des bases s'élève à + 1,34 % passant de 125 608 731 € à 127 292 125 €. Compte tenu de la réduction du taux de 7,95 % à 7,30 %, le produit de TEOM atteint 9,296 M€ en 2017 (- 7,04 %).

Le taux moyen national étant de 9,91 % en 2017, l'économie ainsi réalisée par les contribuables du périmètre de l'agglomération s'élève donc à 3,3 M€.

Un taux de TH qui n'a pas augmenté depuis son instauration en 2011



La variation globale des bases est de + 1,48 % pour la TH passant de 129 567 133 € à 131 069 903 €. Pour un taux inchangé depuis 2011 (8,27 %), le produit de TH s'élève à 10,756 M€ en 2017.

L'économie réalisée par rapport au taux moyen national est de 1,783 M€.

Une modération fiscale qui se confirme en 2017

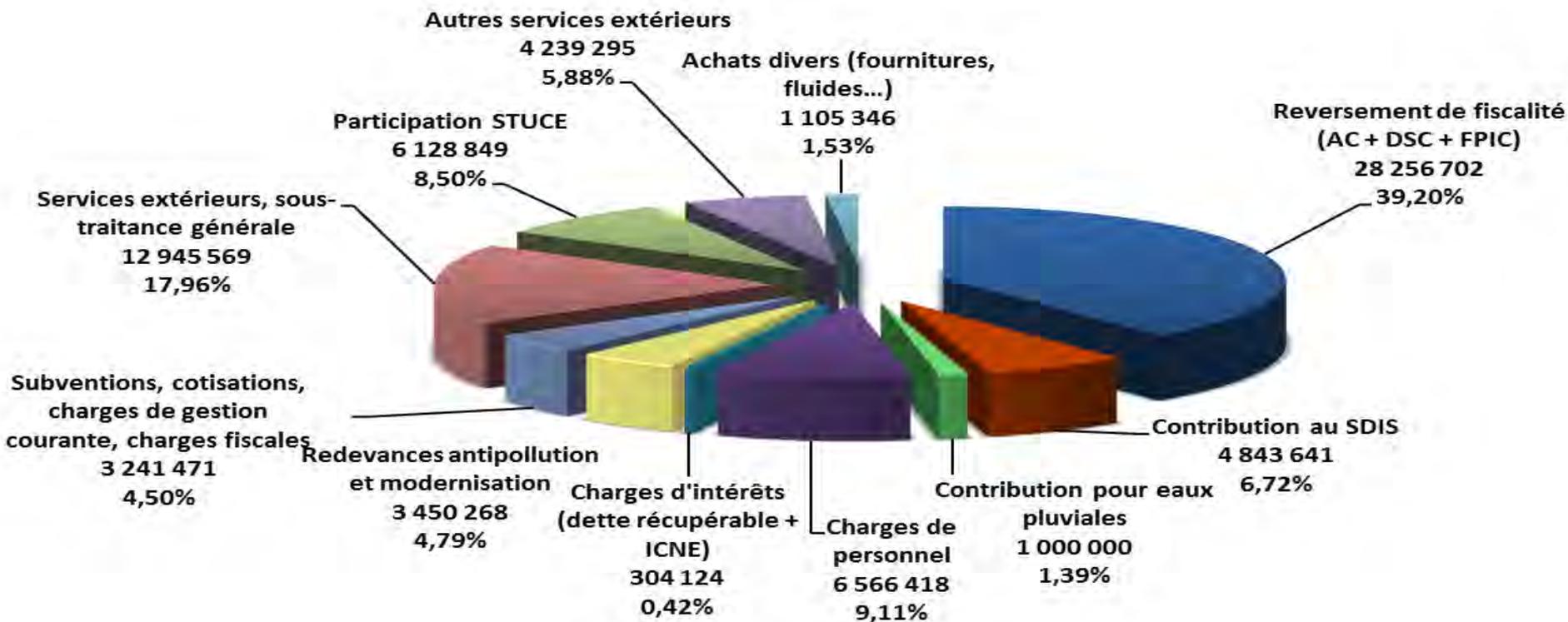
En 2017, la politique de modération fiscale de COLMAR AGGLOMERATION a permis aux contribuables de réaliser une économie globale de 11,725 M€, autant de pouvoir d'achat en plus pour les ménages et de marges de manœuvre pour les entreprises qui pourront accroître leurs investissements.

- ✓ *La cotisation foncière des entreprises (CFE) : économie de 1,062 M€ pour les entreprises de l'agglomération colmarienne ;*
- ✓ *La Taxe d'habitation (TH) : économie de 1,783 M€ pour les ménages ;*
- ✓ *La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : économie de 2,275 M€ pour l'ensemble des contribuables de l'agglomération ;*
- ✓ *Le versement transport : économie de 3,283 M€ pour les entreprises locales ;*
- ✓ *La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : économie de 3,322 M€ pour les contribuables de l'agglomération colmarienne.*

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement (2012 à 2017)

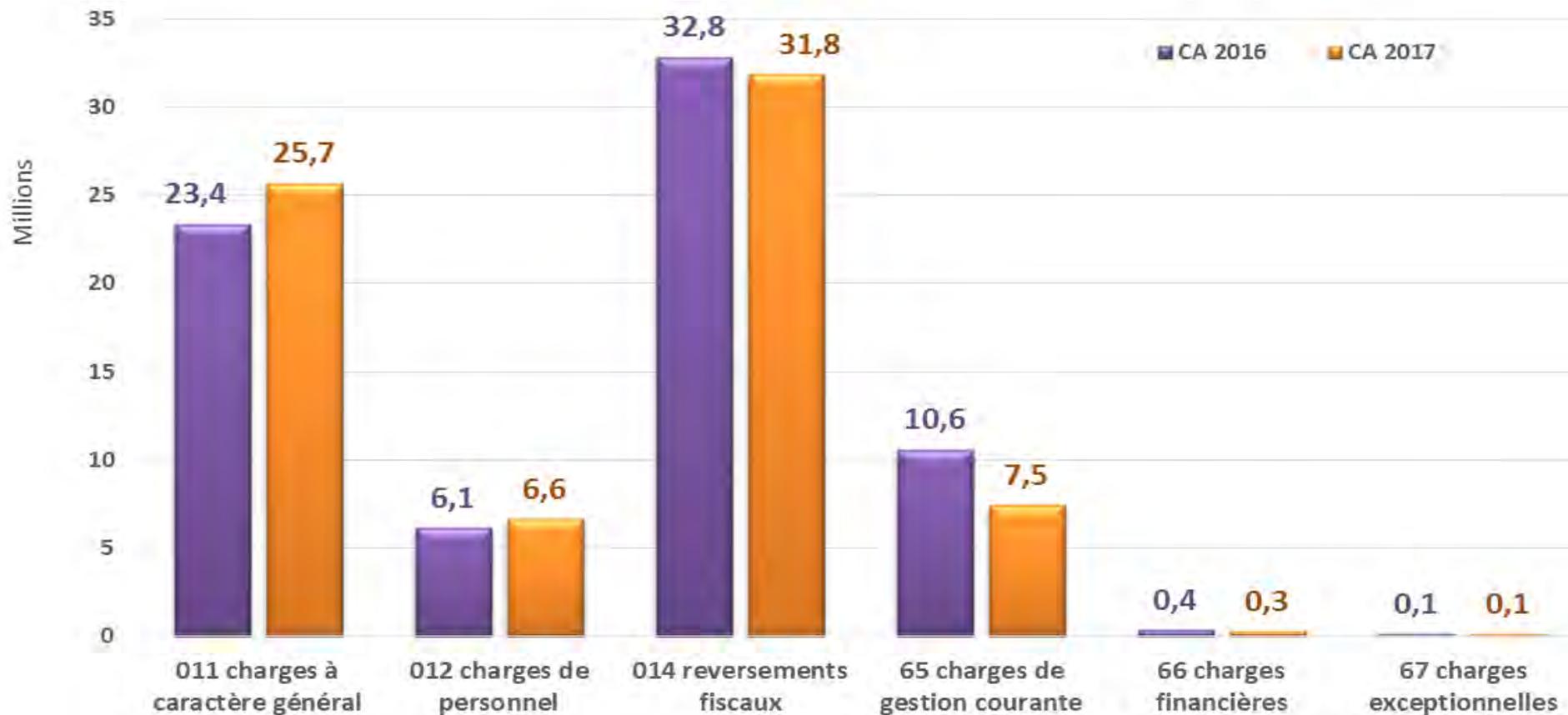
10

DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT							
	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	variation 2017/2016
BUDGET PRINCIPAL	39 007 334 €	40 211 972 €	38 565 757 €	39 980 707 €	43 316 234 €	41 615 872 €	-3,93%
EAU	7 351 133 €	7 535 895 €	7 684 628 €	7 629 412 €	7 496 367 €	7 634 625 €	1,84%
ASSAINISSEMENT	5 709 479 €	5 475 265 €	5 663 769 €	5 586 307 €	5 811 316 €	5 838 853 €	0,47%
GESTION DES DECHETS	8 963 413 €	9 316 164 €	9 290 883 €	9 533 496 €	10 183 565 €	10 297 628 €	1,12%
TRANSPORTS	8 161 248 €	5 733 619 €	6 146 897 €	6 211 466 €	6 637 435 €	6 694 705 €	0,86%
CAMPING	198 121 €	30 802 €	2 575 €	0 €	0 €	0 €	
Total (hors ZAE)	69 390 728 €	68 303 717 €	67 354 508 €	68 941 387 €	73 444 916 €	72 081 683 €	-1,86%



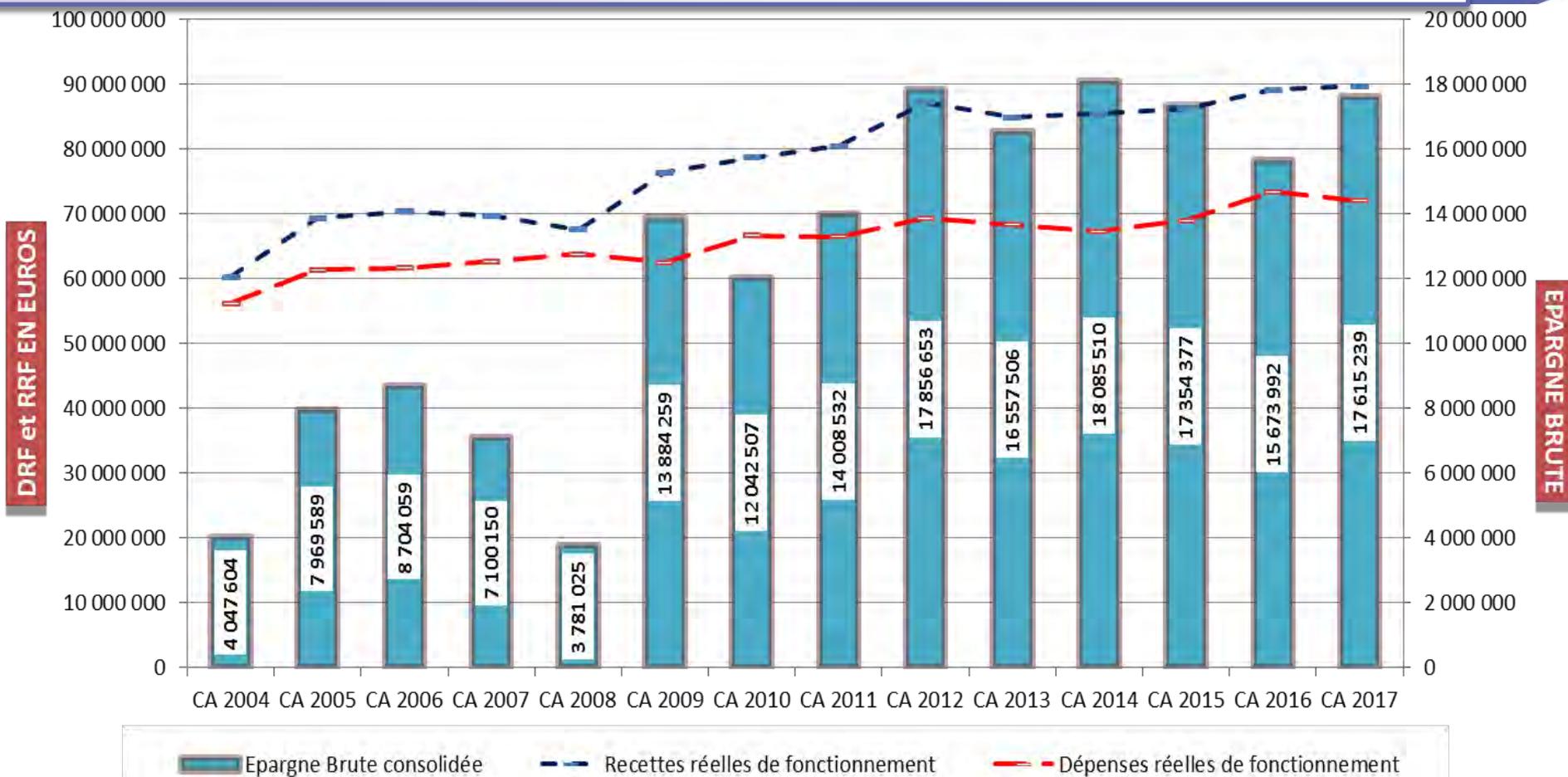
Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 72 081 683 € en 2017, soit une diminution de - 1,86 % par rapport à 2016 due notamment à la réduction de la subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe assainissement et à la diminution du montant de reversement de fiscalité aux communes.

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement entre 2016 et 2017 (présentation par chapitre)



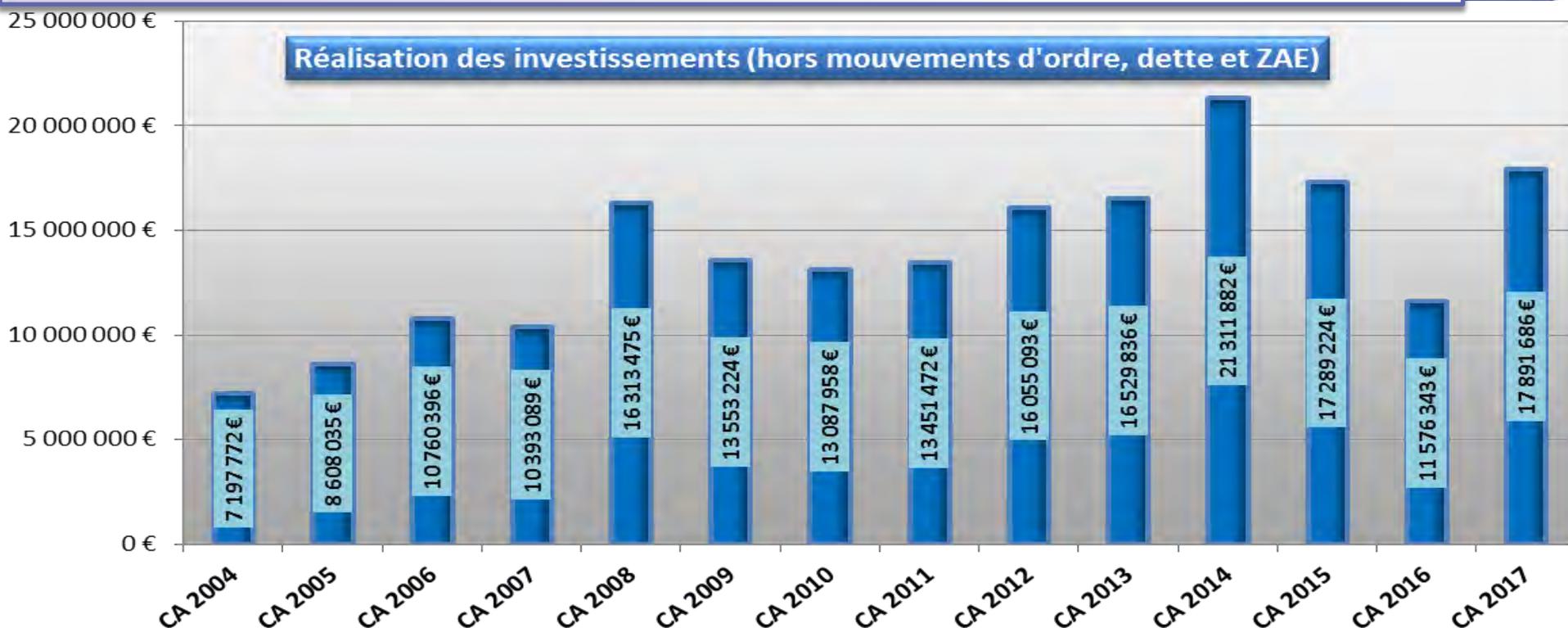
Les fortes variations au niveau des chapitres 011 et 65 sont dues à un changement d'imputation comptable de la contribution au SITEUCE (3,3 M€ en 2017).

Evolution de l'épargne brute globale en 2017



Avec près de **17,615 M€** en 2017, l'épargne brute augmente après deux années de baisse (15,674 M€ en 2016). La valeur de l'épargne brute par habitant s'élève à 151 € (moyenne nationale pour les EPCI : 96 € - *source : Villes de France*).

La différence est donc de **6 315 100 €** (en prenant pour base la population INSEE, soit 55 € x 114 820 habitants). L'épargne nette (après remboursement du capital des emprunts) s'élève à **15,811 M €** contre 13,820 M€ en 2016.



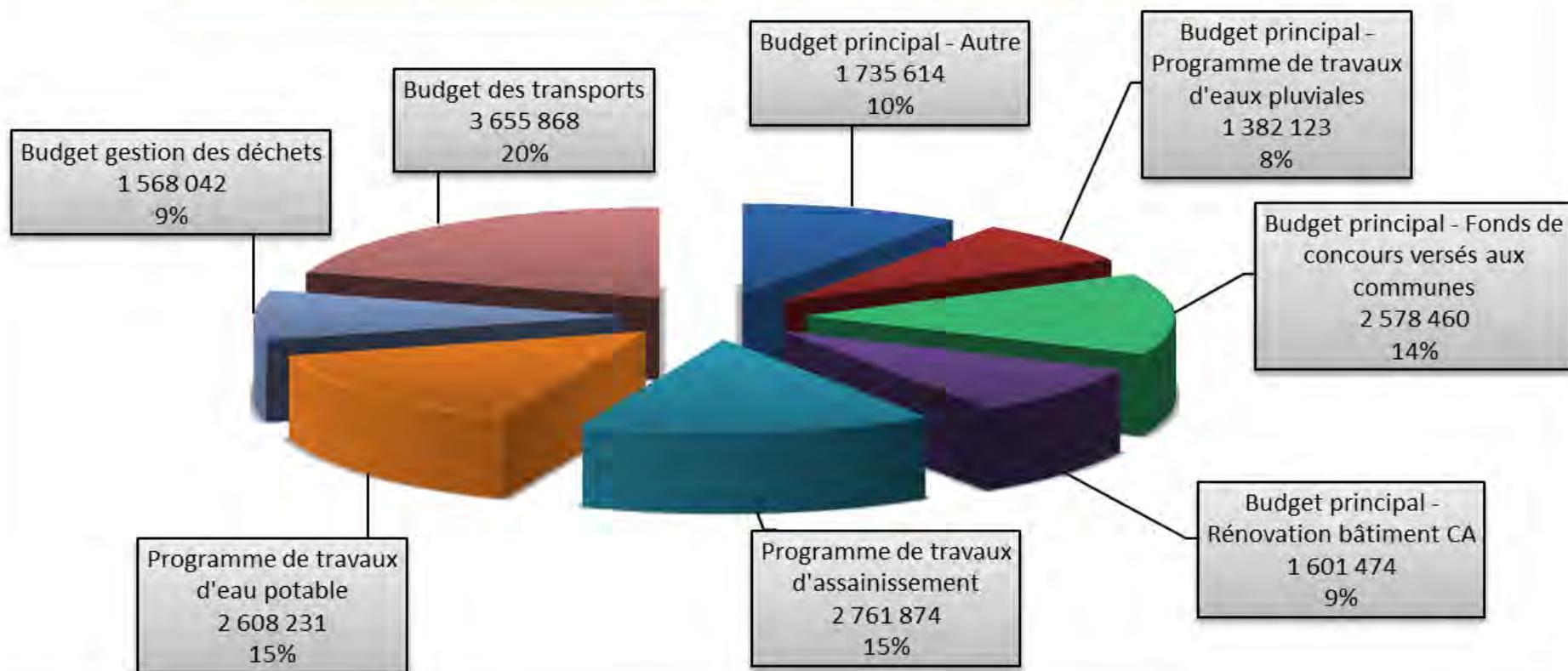
Le montant total des dépenses d'investissement (hors écritures d'ordre, remboursement de la dette en capital et ZAE) réalisées en 2017 s'élève à 17 891 686 € en nette augmentation par rapport à 2016 (+ 54,55 %).

Avec ce montant de réalisation, le volume des investissements est plus conforme à la moyenne annuelle de ces 10 dernières années (15,8 M€) ; 2016 ayant été une année de pause budgétaire.

COLMAR AGGLOMERATION a réalisé 194 M € de dépenses d'investissements depuis sa création.

- ✓ Soutien aux projets d'équipements des communes membres : 2,578 M€ ;
- ✓ Programme d'eaux pluviales : 1,382 M€ ;
- ✓ Programme d'eau potable : 2,608 M€ ;
- ✓ Programme de travaux en assainissement : 2,762 M€ ;
- ✓ Travaux de rénovation du bâtiment administratif : 1,615 M€ ;
- ✓ Soutien aux travaux d'économie d'énergie pour les particuliers : 0,256 M€ ;
- ✓ Aides à l'investissement matériel pour les entreprises : 0,144 M€ ;
- ✓ Programme d'investissement de la gestion des déchets : 1,568 M€ ;
dont :
 - *acquisition de bornes bio-déchets : 0,290 M€ ;*
 - *enfouissement des conteneurs : 0,515 M€ ;*
 - *acquisition de deux camions bennes de ramassage des déchets : 0,474 M€ ;*
- ✓ Programme d'investissement du budget des transports urbains : 3,656 M€ ;
dont :
 - *acquisition de sept bus : 2,385 M€ ;*
 - *travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus : 0,709 M€ ;*
 - *acquisition d'un système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAEIV) : 0,362 M€.*

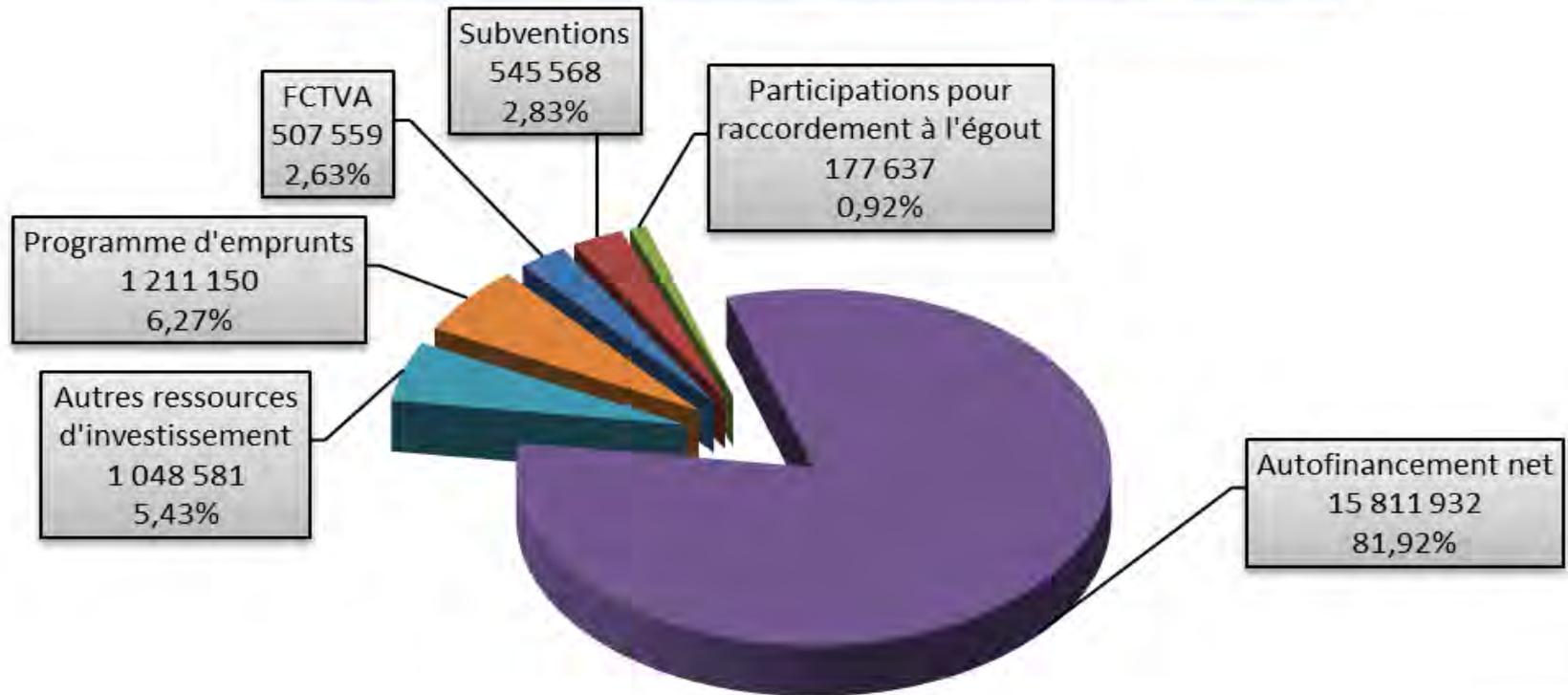
Les dépenses d'investissement réalisées en 2017 : 17 891 686 €



Les investissements du budget principal représentent 41 % de l'ensemble du programme.

Un programme d'investissements autofinancé

Total des ressources mobilisées en 2017 : 19 302 428 €

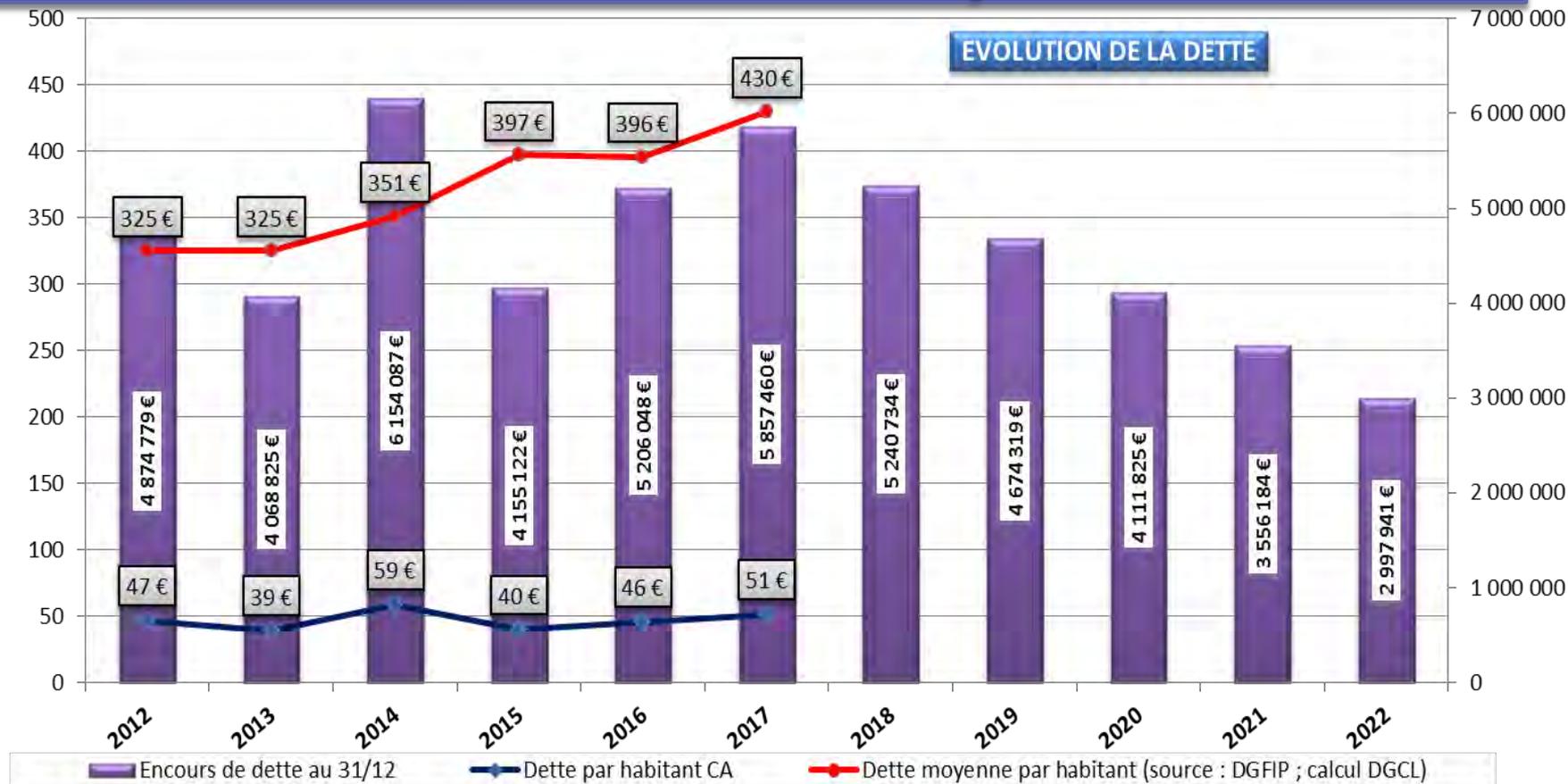


Le total des ressources mobilisées s'élève à 19,302 M€, contre 17,417 M€ en 2016, permettant le financement du programme d'investissements.

L'épargne nette représente 81,92 % du total des ressources.

Les réalisations d'investissement pour 2017 ont été financées avec un recours à l'emprunt à taux zéro de 1,211 M€ affecté aux travaux de rénovation du siège de Colmar Agglomération.

Une dette en capital qui augmente en 2017 mais un niveau d'endettement qui reste faible



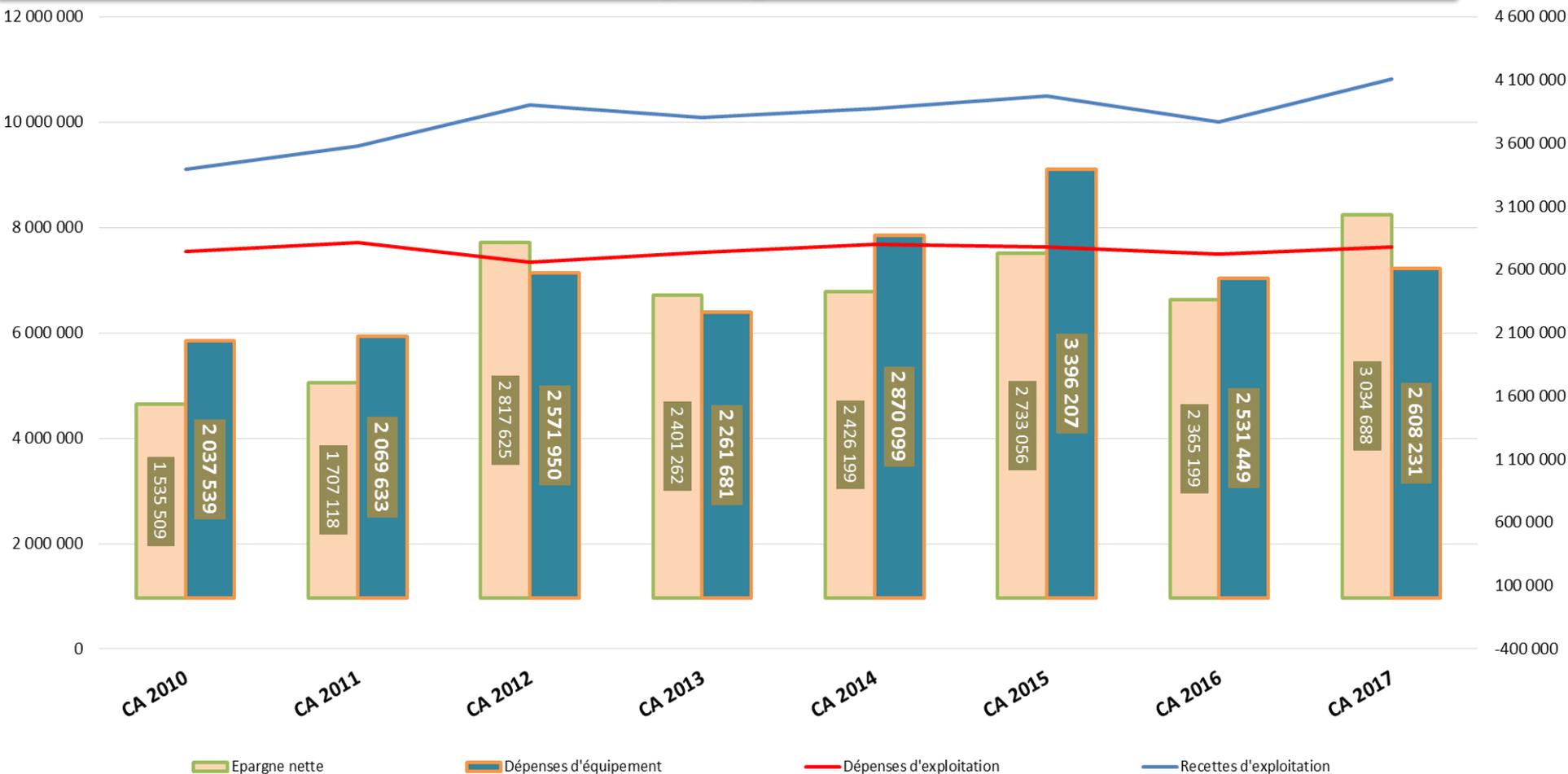
L'encours de la dette s'élève à 5,857 M€ au 31/12/2017 suite à la contractualisation d'un emprunt à taux zéro, d'un montant de 1,211 M€ auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations pour le financement des travaux de rénovation du siège de Colmar Agglomération.

La dette par habitant est largement inférieure à la moyenne des communautés d'agglomération.

Le taux moyen pondéré est de 1,99 % (taux moyen national : 2,29 % - source : Finance Active).

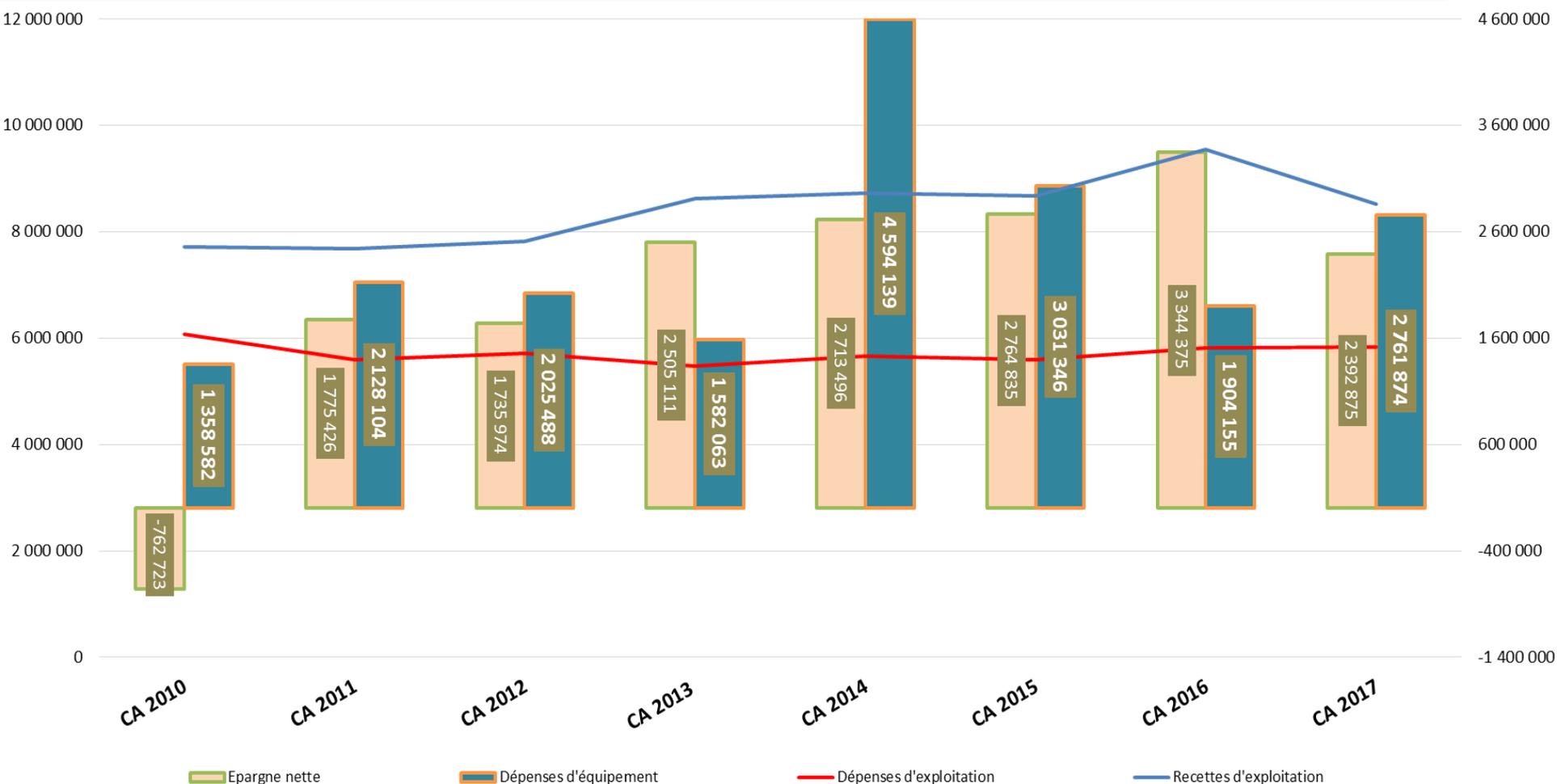
La capacité de désendettement est de 4 mois (moyenne nationale : 5,1 années).

BUDGET DE L'EAU : un niveau d'investissement qui se maintient et une épargne nette en hausse



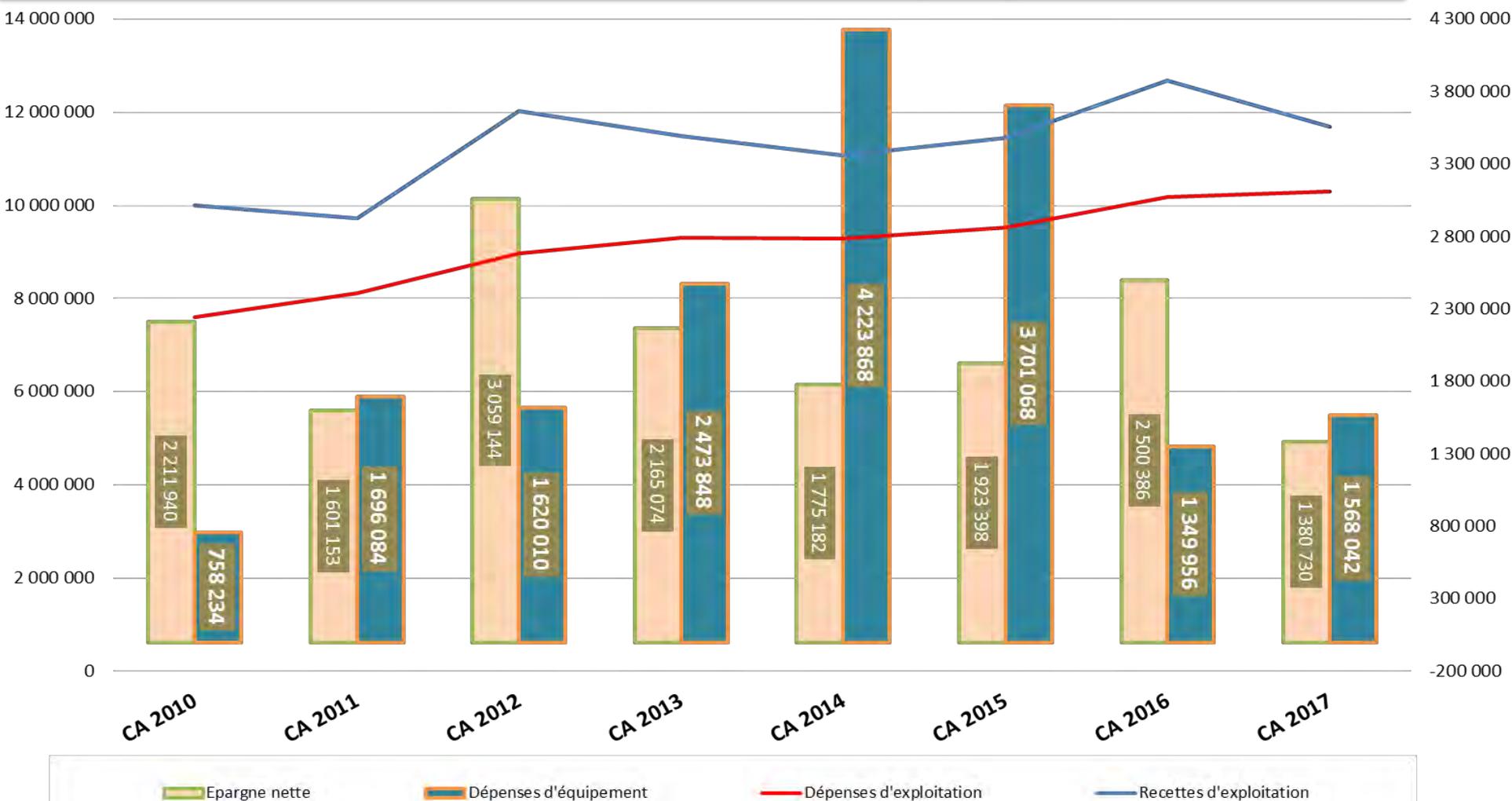
Colmar Agglomération a investi pour 2,6 M€ en 2017 sans recours à l'emprunt. L'autofinancement brut dégagé par la section d'exploitation augmente et s'élève à 3,185 M€ (2,517 M€ en 2016) ce qui laisse, compte-tenu d'un remboursement de la dette en capital de 150 K€, un autofinancement net de 3,035 M€, contre 2,365 M€ en 2016.

BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT : des investissements en hausse et une épargne nette en baisse



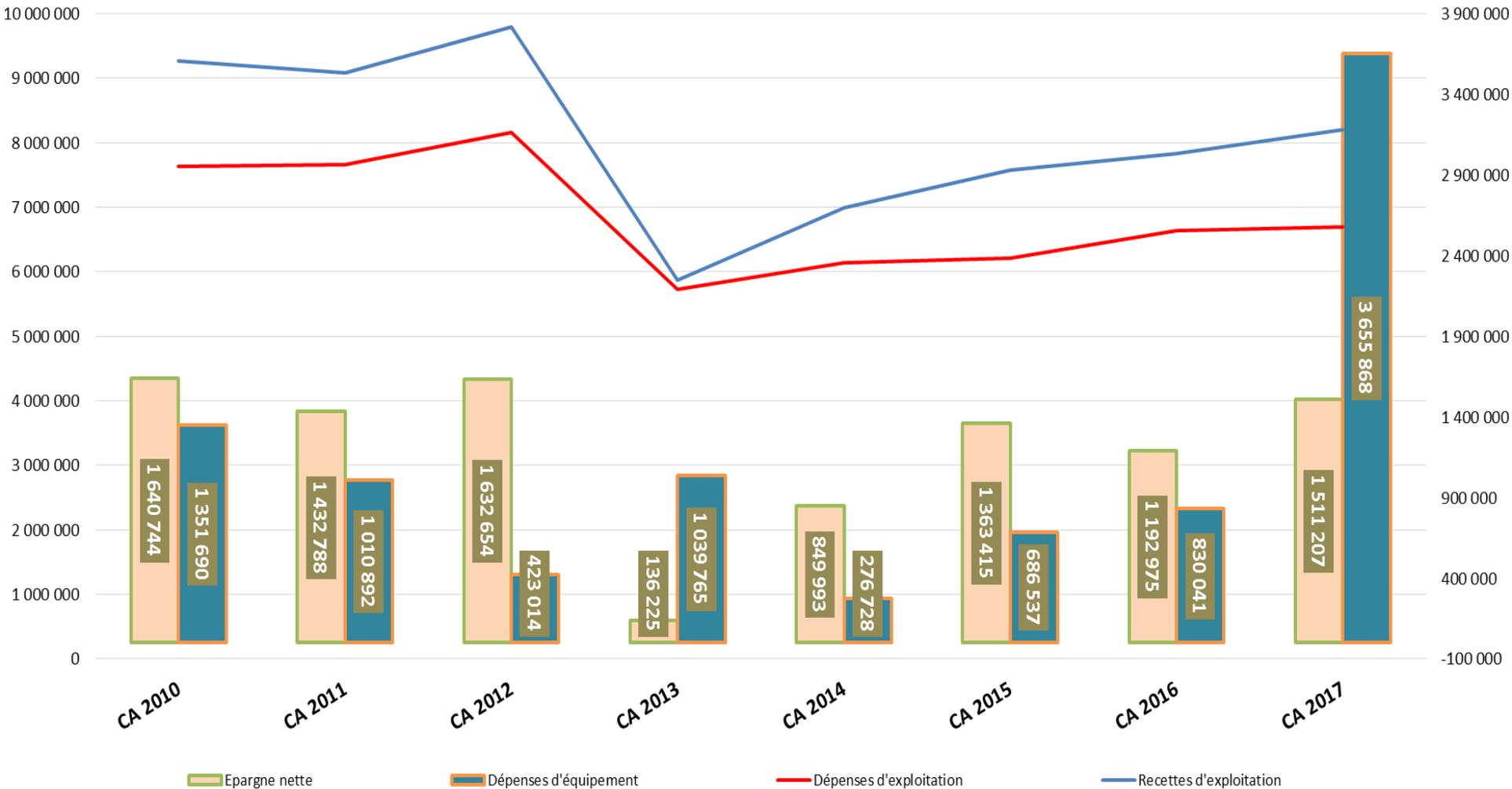
L'épargne brute diminue par le fait de la réduction de la contribution du budget principal au budget annexe, mais reste cependant à un bon niveau : 2,687 M€. L'épargne nette s'élève à 2,393 M€ contre 3,344 M€ en 2016, compte tenu d'un remboursement de la dette en capital de 294 K€.

BUDGET DE LA GESTION DES DECHETS : légère reprise des investissements et baisse de l'épargne nette



L'épargne nette diminue en 2017 du fait de la baisse des recettes de TEOM (baisse du taux en 2017) et s'élève à 1,381 M€ contre 2,500 M€ en 2016.

BUDGET DES TRANSPORTS URBAINS : programme d'investissements exceptionnel sans recours à l'emprunt et hausse de l'épargne nette



Le programme exceptionnel d'investissements de **3,656 M€** est constitué principalement du renouvellement du parc des bus pour **2,386 M€** (acquisition de 7 bus).
L'épargne nette s'améliore et s'élève à **1,511 M€** contre 1,193 M€ en 2016.